

## **SAINT JULIEN DE CIVRY**

### **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU VENDREDI 19 FEVRIER 2016**

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire

**Présents** : Didier ROUX - Paul SAGE - Patrice MAILY - André TREMEAUD –  
Valérie AUPECLE - Serge BERTILLOT – Armand BRIGAUD - Jean-Marc DURY - Marion GAIN - Isabelle GILLES -  
Valérie LACROIX

**Procurations** : Valérie PILLOUX à Valérie LACROIX  
Jean-Marie JOBARD à Didier ROUX  
Vincent FENEON à André TREMEAUD  
Hubert FENEON à Jean-Marc DURY

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : Valérie LACROIX

**Date de convocation** : 12 février 2016

**Date affichage** : 12 février 2016

Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 22 janvier 2016, pas de remarque. Adopté à l'unanimité.

Avant d'ouvrir la séance, le Maire, Didier ROUX demande la possibilité de rajouter une délibération :

- Fonds Solidarité Logements

**Délibérations** :

#### **1/ Encaissement chèque « Association Dépôt de pains » :**

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a reçu le 9 février 2016 un chèque de l'association "dépôt de pains". Ce chèque de 1 800.00 euros correspond au coût net du salaire et cotisations sociales de Mme Laëtitia MAGNY supporté par la commune (son salaire brut + cotisations patronales - subvention perçue de Pôle Emploi pour ce contrat aidé) pour les mois octobre, novembre et décembre 2015.

**15 voix pour**

#### **2/ Subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles au titre 2016 pour l'équipement en mobilier de la bibliothèque :**

Le conseil décide de repousser cette délibération à la séance de mars 2016. Des réunions sont prévues afin de finaliser le dossier.

#### **3/ Subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles au titre 2016 pour l'informatisation de la bibliothèque ::**

Le conseil décide de repousser cette délibération à la séance de mars 2016. Des réunions sont prévues afin de finaliser le dossier.

#### **4/ Recrutement d'agents non titulaires pour assurer le remplacement d'agent titulaire ou non titulaire momentanément indisponible**

Le Maire est autorisé à signer les contrats de travail en fonction des besoins de remplacement pour indisponibilité en précisant l'emploi et le niveau de rémunération en cohérence avec les fonctions à assurer.

15 voix pour

#### **5/ Demande de déposer des autorisations de construire ou de modifier un ERP pour accessibilité handicapé :**

Le Maire, Didier ROUX, indique qu'une demande d'approbation d'un Agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap) a été déposé aux services de la DDT le 26 septembre 2015. Elle concerne les établissements suivants recevant du Public : mairie, salon de coiffure et église. Ce dossier précisait la programmation des travaux sur 3 années.

Cet agenda d'accessibilité programmée a été accordé le 7 janvier 2016 par le préfet de Saône et Loire.

Par conséquent, il est nécessaire de déposer une demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un Établissement Recevant du Public (ERP). Une demande doit être déposée pour chaque ERP : mairie, salon de coiffure et église.

15 voix pour

#### **6/ Indemnité des adjoints et du maire :**

Le Conseil Municipal reconduit à l'identique les indemnités telles qu'elles ont été décidées en mars 2014 suite à l'adoption de la loi NOTRe. C'est l'évolution de la loi qui rend cette délibération nécessaire.

15 voix pour

#### **7/ Fonds de Solidarité Logement :**

Le FSL offre la possibilité d'accorder des aides aux personnes rencontrant des difficultés pour l'accès et le maintien au logement. Le Conseil Municipal vote pour une participation financière de 181.30 euros pour l'année 2016 (soit 35 centimes par habitant X 518 habitants).

15 voix pour.

#### **Divers :**

##### **1/ Point sur le paiement des loyers des différents locataires :**

Le point sur le paiement des loyers des locataires est présenté au conseil municipal.

##### **2/ Point sur le dépôt de pains pour le mois de janvier 2016 :**

Le montant des ventes pour le mois de janvier 2016 est de 3 252.00 euros.

##### **3/ Avancée des travaux sur le site multiservice :**

Les travaux de gros œuvres sont réalisés dans les délais prévus et sont suivis chaque semaine par l'architecte, les entreprises et des représentants de la commune.

##### **4/ Organisation cérémonie 19 mars :**

La cérémonie aura lieu à 16h00 au monument aux morts le samedi 19 mars avec la participation des enfants.

Un pot du souvenir sera servi à l'issue.

### **5/ Subventions aux associations :**

Après discussion sur les différentes demandes de subvention faites par les associations en 2016, l'enveloppe globale sera de l'ordre de 4 500 euros.

Il est rappelé aux organismes qui sollicitent une subvention de la commune qu'ils doivent **impérativement** joindre le bilan financier de l'année antérieure, ainsi que leur budget prévisionnel.

### **6/ Point sur les dépenses à inscrire au budget investissement 2016**

Guirlandes de fin d'année

Chaudière école

Aménagement des abords du monument aux morts

Accessibilité de la mairie

Aménagement paysager des abords de la Micro-Crèche

2<sup>ème</sup> tableau numérique pour l'école si le budget le permet

### **7/ Devis accessibilité mairie :**

La commission se réunira afin de comparer les différents devis.

### **8/ Cotisation 2016 pour le CAUE 71 (Conseil Architecture Urbanisme et Environnement Saône-et-Loire) :**

La commune renouvelle sa cotisation annuelle de 224 euros auprès du CAUE 71

### **Questions diverses :**

1/ Le maire fait part d'un courrier des Amis de Vélo pour remercier du soutien de la commune pour le cyclocross.

2/ Le maire donne lecture d'un courrier d'une maman fréquentant la Micro-Crèche. Elle demande d'envisager d'arborer les abords de la Micro-Crèche pour apporter fraîcheur durant les mois d'été.

3/ Le maire fait part d'un compte rendu de réunion avec les membres de la cantine.

**Prochaine Réunion de Conseil Municipal :  
Vendredi 25 mars à 20h00 ( BUDGET )**